Assemblée générale du samedi 7 mars 2020

|  |  |
| --- | --- |
| **Présents**   * MARTIN Guy (pour le contrat CHAUVIN Nathalie) * CREPIN Brigitte et CREPIN Jean-Marie (même contrat) * DELORD Yves et DELORD Monique (même contrat) * DELPIN Marie Claude * ESTIOT Rosalie * JUNG Amandine * LAVIE Julien * PADOVANI Jean-François * SOULIE Gisèle et Soulié Mathieu (même contrat) * VIEUX Joanny | **Ont donné pouvoir :**   * ACCARIER GAUTHIER * BLANCHARD Flavien * BONNET Marie * COTTON Claudette * PANIER Anne-Marie * ROUBAYROL Laetitia * SAEZ Jean-Rémy * VILLATE Bruno |

**Invité**

JADOUN Driss (représentant de l’Association Les Paniers Marseillais)

**Ordre du jour**

Yves DELORD présente et soumet au vote

**Le rapport financier**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Thème** | **Information** | **Décision** |
| Résultats | Solde du compte courant au 31/12/2019 : 3125 €  Solde du livret A au 31/12/2020 : 298 € |  |
| Postes de dépenses | Cotisation PAMA : 1350 €  Assurance responsabilité civile MAIF : 113€  Frais de réunions : pas de frais de réunion en 2019  Les PAMA ont souscrit une assurance pour l’ensembles des associations adhérentes. | Fermeture du compte d’assurance en 2020 par le Président ou le secrétaire d’ici juin 2020.  Le rapport financier est approuvé à l’unanimité. |

**Rapport d’activité et rapport moral**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Thème** | **Information** | **Décision** |
| **Volume d’activité en 2019** | Nous distribuons 66 paniers en moyenne par semaine  (3450 en 2019)  Le CA généré est de 55 K€ pour Loïc PERE en 2019.  88 adhérents actifs fin mars 2020  La progression est de 16 adhérents depuis le dernier renouvellement en octobre 2019.  Nous avons enregistré 111 adhésions sur l’année  En 2018, nous avions enregistré 75 adhésions pour 3900 paniers pour un CA de 63 000 €. Il y a donc, sur notre association une perte de 8000 euros heureusement compensée par la montée des autres associations, notamment Labadie.  Explications : nous avons engrangé plus d’adhésions en fin de période mais surtout des paniers par quinzaine. |  |
| **Organisation** | Stabilisation d’une équipe à l’émargement (pour répondre aux questions et assurer le lien) : Julien LAVIE, Yves DELORD + 4 volontaires à tour de rôle. | Maintien en 2020 |
| **Graine de Vie** | L’interview hebdomadaire de Loïc est mutualisé avec les 7 autres associations que sert Loïc. |  |
| **Gestion de l’accès Voirie** | L’obtention d’un décret municipal d’autorisation (valable 3 ans pour 2019/2020/2021) et d’une carte annuelle en notre nom pour accéder en camion au Cours Julien, a été longue (6 mois) en raison de la procédure.  Le renouvellement de la carte annuelle pour 2020 a, lui, été beaucoup plus rapide.  Pas de coût.  Renouvellement de la demande d’autorisation (décret municipal) à prévoir dès septembre 2021 auprès de l’élue, Madame Marie-Louise LOTA adjointe aux emplacements, ou de son remplaçant. | Géré par Yves Delord et Joanny Vieux en 2019 et 2020.  L’obtention d’un nouveau décret d’autorisation est à prévoir |
| **Mise à niveau de la plateforme informatique** | Le site intranet de gestion de l’association : adhérents, documents, news letter… touchait ses limites techniques et son gestionnaire (Denis BEQUET) nous quitte.  Il devenait urgent de lancer un nouveau projet qui réponde au besoin utilisateur.  Yves DELORD et JF Padovani ont défini un cahier des charges fonctionnel. Le nouveau site est en cours de développement grâce à l’aimable contribution de Michel DELORD. | Livraison prévue en septembre 2020 |
| **Évolution du prix du panier** | Loïc demande une augmentation du prix du panier au maximum de 1€ sur deux ans.  Le prix du panier est stable depuis au moins 2 ans.  Loïc souhaite que l’ensemble des 8 associations desservies aient le même prix. | Accord à l’unanimité pour une augmentation de 1€  sous réserve de l’harmonisation avec les autres associations |
| **Les contrats** | Diverses difficultés ont été rencontré cette année dans le calcul du montant annuel du contrat | Le mode de calcul des contrats annuels sera sur 52 semaines pour 50 distributions.  Loïc ne livre pas deux semaines entre Noël et le jour de l’an (ce qui ne veut pas dire qu’il ne travaille pas)  Les deux paniers manquants sont livrés : 1 la semaine précédant la coupure et l’autre la semaine de reprise.  Pour les paniers de quinzaine, chacun en récupère 1, sur sa semaine paire ou impaire. |
| **Évolution du prix de la boîte d’œufs** | Loïc demande une augmentation du prix de 10 cents, soit 2,70 € la boîte. | Accord à l’unanimité |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Paniers non récupérés par les adhérents** | En moyenne 2 paniers par semaine ne sont pas récupérés.  Convention a été passée avec l’association « Les mains unies  ». Elle récupère depuis le 27/11/2020, chaque mercredi les paniers pour les deux familles prises en charge.  Un mail d’information est envoyé systématiquement aux adhérents concernés. | Accord à l’unanimité du maintien de la convention |
| **Animation de la distribution** | Pour que l’adhésion à l’association prenne tout son sens et qu’il y ait du plaisir dans la distribution, il nous paraît important de reprendre les activités d’information et d’échange. Ces activités peuvent prendre deux formes : une réunion formelle et structurée dans un lieu fermé autour d’un thème et à destination privilégiée des nouveaux adhérents.  Un pot informel sur le modèle de l’auberge espagnole. | Organiser des « apéros » ou (jus de fruit) occasionnels et une réunion semestrielle de rencontre entre les adhérents, le producteur et le bureau de l’association.  Monique DELORD, Marie-Claude DELPIN et Gisèle SOULIE prennent en charge l’organisation des moments conviviaux. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Relations avec Loïc** | En juin 2019, une réunion a été organisée à la demande de Loïc avec les 8 associations sur la qualité/quantité des paniers distribués.  Partant du ressenti d’une baisse de la quantité et de la qualité des paniers, il était important de se parler et d’évacuer les tensions.  En conclusion de la réunion, nous avons entrepris une pesée des paniers pour objectiver nos ressentis et avons renouvelé notre confiance à Loïc. |  |
| **Composition du panier** | La composition des paniers au fil de l’année est évoquée :  La nature, la diversité au fil des saisons, la qualité et la quantité des produits. | La satisfaction fait l’unanimité ainsi que le souhait de maintenir ce niveau dans nos paniers. Nous les transmettrons à Loïc et à son équipe. |
| **Renouvellement du CA** | Depuis le départ d’Emmanuelle HELLIO Présidente de l’Association, c’est Yves DELORD, Vice-président qui assure la gestion et l’animation de l’association.  Il est nécessaire de mettre en place un nouveau bureau | A l’unanimité, sont élus au bureau :  Président Yves DELORD  Trésorier : Brigitte CREPIN  Secrétaire : Jean-François PADOVANI  Trésorier Adjoint : Joanny VIEUX |
| **Référents et membres du CA** | Rappel : sont membres du CA tout bénévole, adhérent (cotisation à jour, paniériste ou copanièriste) et assumant une activité au bureau ou de gestion d’un produit mutualisé ou d’émargement. | Emargement : Julien LAVIE, Anne Marie PANIER, Monique DELORD, Claudette COTTON, Clothilde MELOT  Les référents :  Référent « Poulet » : Julien LAVIE,  Référent « agrumes » : Joanny VIEUX, Asma GUELLOUZ  Référent pain : Marie BONNET  Référent « commandes mutualisées » Marie Laure DELPIN et Michèle GRELL LALLEMENT  Référent « Fraises et Abricots » : Asma GUELLOUZ  Référent fleurs : France LANE |

L’ordre du jour étant épuisé l’AG est clôturée à 12h 15